
L'Unité d'Accompagnement et de Soutien pour adultes avec handicap psychique, par qui ?

Au sein de l'UAS, vous serez amenés à rencontrer, sous la responsabilité du directeur, **une équipe pluridisciplinaire** qui comprend une psychologue, une infirmière, une assistante sociale coordinatrice et des éducateurs spécialisés.

L'Unité d'Accompagnement et de Soutien pour adultes avec handicap psychique, pour qui ?

Pour être admis à l'UAS, vous devez :

- 1. Avoir une orientation MAS de la CDAPH
- 2. Etre âgé de 20 à 60ans
- 3. Etre en situation de handicap psychique
- 4. Avoir fait le choix de vivre à domicile
- 5. Résider sur le territoire de la Somme

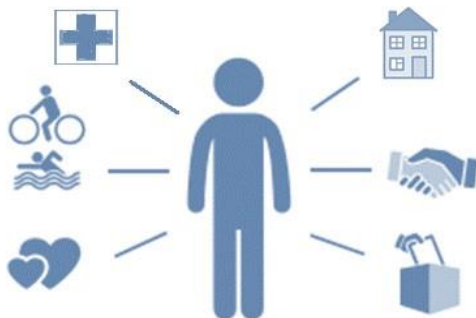


UNITE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN

« *Les prés salés* »



L'Unité d'Accompagnement et de Soutien pour adultes avec handicap psychique, dans quel but ?



Conformément à l'appel à projet dans le cadre du Projet Régional de Santé 2018-2028, l'UAS contribue à :

- Un accompagnement médical et paramédical soutenu ainsi que le cas échéant des soins réguliers et coordonnés
- Une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne,
- Un accompagnement social et médico-social en milieu ouvert ainsi qu'un apprentissage ou un soutien à l'autonomie.

Quel accompagnement ?

L'accompagnement dispensé par le service est défini par votre **Projet Individuel**

➔ Un accompagnement médical et paramédical

Une infirmière vous proposera un accompagnement centré sur le soin et la santé, mais également une surveillance et un accompagnement en proposant des suggestions et pistes de résolutions pour améliorer votre prise en charge.

➔ Un accompagnement psychologique

La possibilité d'une aide par l'écoute, le soutien pour vous et/ou votre entourage.
Une aide à la mise en place d'un suivi psychologique vers les services adaptés...

➔ Un accompagnement social

Un soutien dans l'accès à vos droits, une aide pour accéder à un logement adapté, la proposition d'un soutien administratif, une aide à la gestion budgétaire...

➔ Un accompagnement éducatif

La proposition de différents ateliers ou sorties en collectivité afin de créer des liens avec d'autres, une aide pour développer vos autonomies domestiques telle que le transport, les courses, le ménage, la cuisine....

Une aide pour vous inscrire dans les associations locales afin de participer à des activités culturelles ou autres usagers...

Quand et comment nous joindre ?

Par téléphone : 06.07.97.40.24 /

Par mail : uas.mas@chibs.fr

L'Unité d'accompagnement et de soutien est ouverte toute l'année

L'accueil téléphonique est ouvert de 8h30 à 17h du **lundi au vendredi**

Le service est ouvert de 8h30 à 12h **du lundi au vendredi**

Les après-midi étant réservés à l'accompagnement à domicile

Comment venir nous rencontrer ?

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous au sein de la **maison d'accueil spécialisée** « Les prés salés » :
282, rue Gilbert Gauthé
80230 Saint-valéry-sur-Somme.

